

Floirac Université Populaire

Sara Péhau, Ioana Simion, Jade Simon, Jeanne Vaillant,
Bénédicte Voise



La Floirac Université Populaire (FUP) ouvrira ses portes en Septembre 2014.

Née du constat d'importantes disparités sur le territoire de la CUB, la FUP a pour volonté d'accompagner les citoyen dans l'acquisition de nouvelles connaissances grâce à l'ouverture sur l'autre et à la mutualisation des savoirs.

Totalement libre d'accès, la FUP a été pensée comme un outil de valorisation de l'individu et d'accompagnement de la population, un lieu de sociabilité, un espace de partage.

Présentation.....	5
Contexte.....	6
Démographie de Floirac :	6
La Balance des âges.....	6
Balance des catégories socioprofessionnelles	7
Composition des Ménages	7
Niveau de vie.....	8
Immigration.....	8
Identité politique.....	8
Projet Euratlantique : une ville à l’aube d’importantes modifications urbaines.	8
• Le projet global :.....	8
• Le cas de Floirac :.....	9
• Le projet « Grande Arena » :	10
• Conclusion sur l’impact du projet Euratlantique pour la ville de Floirac :	10
Présence d’organismes culturels :.....	11
• Le Club Municipal Floiracais (CMF) :.....	11
• Les médiathèques :.....	11
• Des écoles municipales :.....	11
• Une salle polyvalente :	11
• Un studio d’enregistrement :	11
• Des associations :	11
• Les évènements.....	12
Conclusions :.....	12
L’université populaire des Hauts de Garonne – concurrent ou allier ? :.....	13
• <i>Forces</i> :.....	13
• <i>Faiblesses</i> :.....	14
SWOT de notre projet:	14
• Strengths (forces) :	14
• Weaknesses (faiblesses) :.....	15
• Opportunities (opportunités) :.....	15
• Threats (menaces) :	15
Problématique.....	16
La Floirac Université Populaire.....	17
Notre définition de l’artistique et du culturel :.....	17

Les statuts de l'association :.....	17
La Charte de la « Floirac Université Populaire » :.....	21
Le Projet pédagogique de la « Floirac Université Populaire » :.....	23
Nos objectifs.....	23
• La valorisation de l'individu :.....	23
• L'intégration :	23
• L'éducation :.....	23
Nos actions pour le volet « Valorisation ».....	24
• L'Absence de hiérarchie :	24
• La Participation active :	25
• Favoriser les échanges intergénérationnels :.....	25
Nos Actions pour le volet « Intégration ».....	25
• Développer les moyens de communication	25
• Favoriser les sociabilités :.....	27
• Développer les partenariats :.....	27
Actions pour le volet « Education ».....	28
• Donner des outils pour comprendre le monde et regarder autour de soi :	28
• Donner des atouts pour se différencier et s'insérer sur le marché du travail :	29
• Développer l'esprit critique :.....	29
• Développer la citoyenneté :	29
Nos activités	30
• Débats :.....	30
• Ateliers théâtre :.....	31
• Art plastique :	31
• Musique :.....	32
• Outils pratiques :	32
• Investissement dans la vie universitaire :.....	33
• Soutien et convivialité :	33
Le Plan de médiation.....	34
Qui ?	34
Le médiateur :	34
Les personnes concernées par le programme de médiation :.....	34
Quoi ?	34
La médiation intervient à plusieurs niveaux :	34

Quand ?	34
Comment ?	34
Les Outils de médiation :	35
Les objectifs de la Médiation.....	36
La médiation externe.....	36
La médiation interne	36
Nos Partenaires.	37
Les autres universités populaires du territoire :	37
Les partenaires institutionnels:	37
L’Etat.....	37
La Région Aquitaine.....	37
Le conseil général	38
La communauté urbaine de Bordeaux.....	38
La ville de Floirac	38
Les Partenaires culturels :	38
Les Partenaires sociaux :	38
Les Partenaires éducatifs :	39
Les Partenaires associatifs :	39
Les partenaires privés :	39
Notre engagement pour l’agenda 21.	40
Notre Plan de Communication.....	41
Pour la presse :	41
Communication papier :	41
Retro Planning :	42

Présentation.

La Floirac Université Populaire (FUP) est un projet né du constat d'importantes disparités sur le territoire floiracais. En effet, Floirac est l'une des communes de l'agglomération bordelaise les plus touchées par le chômage, la pauvreté et l'immigration.

Avec l'arrivée du projet Euratlantique, le paysage urbain de la commune va connaître d'importantes modifications qui pourraient être la source d'une rupture du sentiment d'appartenance des habitants pour leur territoire.

La FUP souhaite donc agir avant tout comme un dispositif d'accompagnement pour la population de Floirac pour qui la cohésion sociale est la clef de la bonne réception et de l'utilisation efficace et saine des équipements qu'il a été prévu de construire dans le cadre du projet Euratlantique.

Fondée sur des valeurs humanistes, la FUP a pour objectif de permettre une valorisation des individus et une intégration de ces derniers au territoire à travers un processus pédagogique créatif.

Le projet pédagogique a en effet été construit pour répondre à des enjeux artistiques et culturels tout en restant au service d'un objectif de création d'une cohésion sociale.

Par ailleurs, la FUP entend développer un important réseau de partenaires culturels soutenant ainsi l'économie créative, dynamisant le tissu associatif et l'emploi dans les disciplines artistiques, et favorisant la cohésion entre les acteurs culturels bordelais.

Loin d'adopter une position concurrentielle à l'égard des autres universités populaires de l'agglomération, la FUP a été pensée comme un apport complémentaire. C'est pourquoi les horaires et les contenus pédagogiques ont été réfléchis pour entrer en résonance avec ceux de nos confrères.

Contexte.

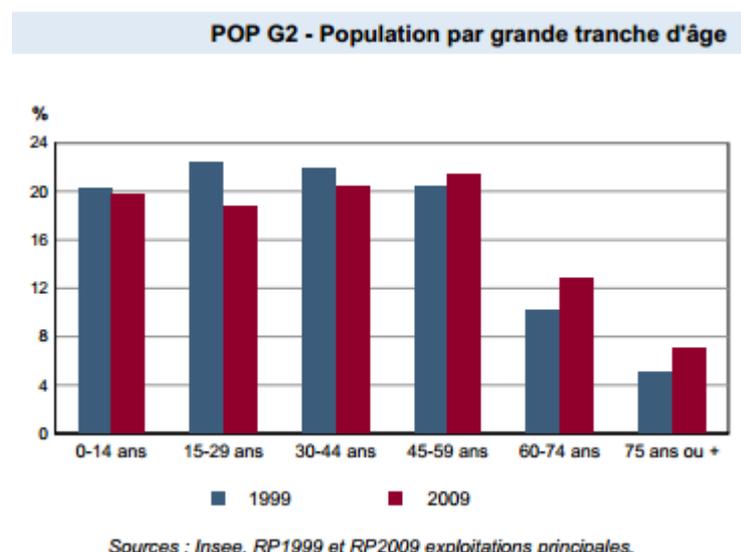
Cette section présente notre étude de terrain.

Il est difficile de rompre avec les schémas ancrés historiquement. Celui d'une rive droite en veille, éblouie par les lumières inatteignables de Bordeaux rive gauche, tâchant de se nourrir de son dynamisme sans toutefois y parvenir, reste une réalité dans les mentalités et, dans une certaine mesure, dans les faits. Aujourd'hui encore, et malgré plusieurs dispositifs tels que le Grand Projet des villes (GPV), la rive droite souffre de cette importante disparité. Chômage, faible niveau d'études, grande pauvreté sont autant de réalités que certaines communes, comme Floirac, doivent affronter quotidiennement.

Démographie de Floirac¹ :

La Balance des âges

Selon les statistiques de l'INSEE, en 2009, on recense une majorité de la population comprise entre l'âge de 30 ans et celui de 59 ans, comme le montre le diagramme ci-dessous :



¹ Analyse faite sur la base des statistiques de l'INSEE, 2009 http://www.statistiques-locales.insee.fr/FICHES/DL/DEP/33/COM/DL_COM33167.pdf

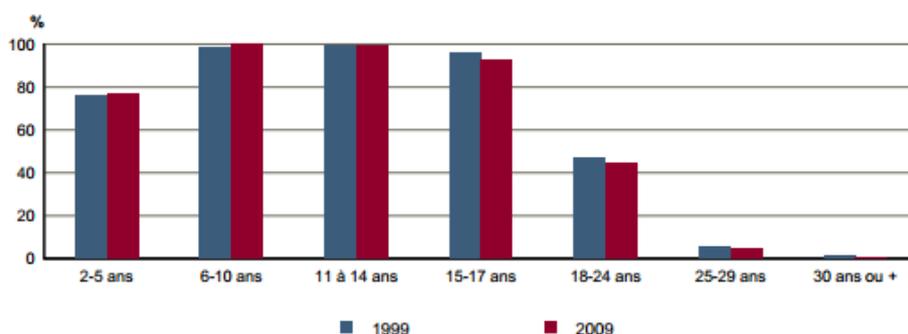
Balance des catégories socioprofessionnelles

Toujours en 2009, on recensait à Floirac 20,8% d'employés, 24,4% de retraités, 16,2% d'ouvriers, contre seulement 5,8% de cadres et professions intellectuelles supérieures, et 2,9% d'artisans, commerçants ou chefs d'entreprise.

On remarque également que, parmi la population active, 12,7% de personnes étaient au chômage.

Le pourcentage de personnes scolarisées en fonction de l'âge révèle une diminution de plus de la moitié à partir de 18 ans, comme le montre le diagramme ci-dessous :

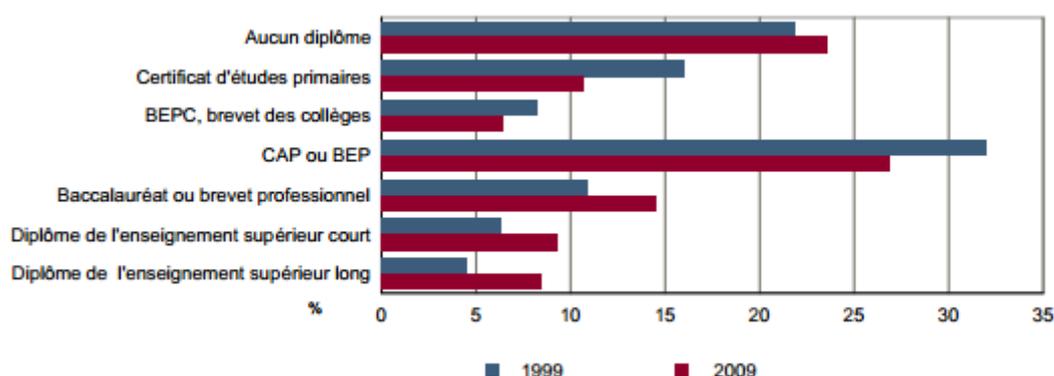
FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Le niveau de diplôme culmine quant à lui au niveau CAP/BEP et chute par la suite comme le révèle le diagramme ci-dessous :

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

Composition des Ménages

D'autre part, la composition des ménages révèle un pourcentage de 13,9% de familles monoparentales (dont la grande majorité est des femmes avec enfants), 29,8% de couples avec enfant(s), 23,1% de couples sans enfants, et 30,4% de personnes vivant seules. Parmi les personnes vivant seules, on remarque un pourcentage supérieur à 50 de personnes âgées de 80 ans ou plus.

Niveau de vie

Concernant le niveau de vie, on remarque que 51,8% des foyers fiscaux sont non-imposables et possèdent un revenu annuel net moyen de 9145 euros. Les 48,2% de foyers fiscaux imposables déclarent, quant à eux, un revenu annuel net moyen de 28545 euros.

Immigration

La commune de Floirac accueille un nombre significatif d'étrangers, comme l'explique un document de la direction régionale de l'environnement datant de 2002² : « Ainsi, la population étrangère est plus fortement représentée sur les communes de Lormont, Cenon, Floirac, Bordeaux pour les communes urbaines (...) »

« La population étrangère représente au sein des populations communales : 12,3% pour Lormont, 12% pour Cenon, 8% pour Floirac, 6,3% pour Bordeaux, 5,5% pour Bègles, 4,4% pour Pessac, 4,6% pour Talence et Villenave d'Ornon et 2,5% pour Carbon Blanc. »

Identité politique

L'actuel maire de Floirac est Jean-Jacques Puyobrau, parti socialiste. Historiquement, la ville de Floirac est étiquetée PS depuis 1977.

Floirac fait partie du projet Euratlantique dans le cadre duquel on verra notamment un aménagement des quais ainsi que la construction de la salle « Grand Arena », une salle de spectacle multifonction (notamment concerts et évènements sportifs).

Projet Euratlantique : une ville à l'aube d'importantes modifications urbaines.

- Le projet global :

L'« opération d'intérêt national Bordeaux Euratlantique » s'articule autour de la création d'une nouvelle ligne grande vitesse reliant Bordeaux à Tours et à Paris au Nord, et à Toulouse et à l'Espagne, au Sud.

² http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Diag_33_cle2cff65.pdf

Un projet urbain a été conçu comme le pendant au projet ferroviaire. Sur le site officiel du projet Bordeaux Euratlantique, la volonté de profiter de l'arrivée de cette nouvelle ligne de train pour travailler la position de Bordeaux en tant que métropole européenne est clairement affichée : « Elle sera aussi, en tant que projet fédérateur de l'agglomération, un des vecteurs principaux de l'image et de la notoriété de la métropole en France et à l'étranger. Attractivité économique et attractivité résidentielle seront les deux moteurs de la future métropole millionnaire à vocation européenne. » Néanmoins, « la connexion de Bordeaux à l'Europe par la grande vitesse ferroviaire » n'est pas l'unique élément décisif « pour faire de Bordeaux une métropole européenne. »

L'aspect de développement économique est également au cœur du projet, comme le révèle le projet de construction d'un quartier d'affaires. « (...) il est indispensable que soient énoncés et mis en œuvre une stratégie de développement claire et lisible, un positionnement économique renouvelé et visible, une offre urbaine désirable. »

Toutefois, il n'est pas question de lancer un dispositif de grande envergure sans tâcher de conserver une cohérence sur le territoire : « Il conviendra également que les futurs quartiers et les projets à venir tiennent compte des spécificités et de la complexité des territoires au sein desquels ils s'inscriront : pratiques préexistantes du quartier, caractéristiques sociales et besoins des populations, éléments de topographie, de paysage, de tracés urbains, connexions aux territoires voisins... »

« **Nouvelle centralité d'agglomération, Bordeaux Euratlantique** est d'ores et déjà un territoire de vie et d'expressions culturelles. Il est irrigué par des lieux de cultures, qu'il faudra renforcer et articuler en s'appuyant sur les identités, les histoires et les attentes de tous les acteurs. »

Si l'objectif premier du projet Euratlantique est de permettre un développement économique et urbain de l'agglomération bordelaise, il ne peut être une réussite que s'il y a une prise de conscience des spécificités de chacun des territoires impliqués, un respect de ces dernières et un accompagnement de la population dans les modifications importantes que va connaître le territoire global.

- Le cas de Floirac :

La commune de Floirac semble occuper une position particulière au sein du projet global.

Malgré un investissement important sur son territoire (aménagement complet des quais et construction d'une grande salle de spectacle), Floirac ne semble pas bénéficier du statut d'acteur du projet. En effet, sur le site officiel, le nom de la commune ne figure pas au même niveau que Bègles et Bordeaux puisque la partie du projet qui concerne la commune est intitulée « Garonne Eiffel ». Une fois de plus, le territoire est envisagé sous l'angle du fleuve, avec une volonté d'en aménager les berges plus prégnante que celle de travailler à l'unité de l'agglomération.

Les modifications qu'il a officiellement été prévu d'apporter sont les suivantes :

- « une nouvelle entrée de métropole avec des équipements d'agglomération et une programmation tertiaire prolongeant le centre d'affaires »
- « un projet intercommunal entre Bordeaux et Floirac connecté par trois ponts et une passerelle à la rive gauche (...) il s'agit aujourd'hui (...) d'apporter à la rive droite de la Garonne une identité urbaine contemporaine et une qualité de vie reconnue »

- « 9 quartiers anciens et nouveaux valorisant le passé du territoire par une programmation à forte dominante logements, entre berges de la Garonne et Coteaux »
- « 2 kilomètres de façade sur la Garonne pour contempler la ville de pierre du XVIIIème siècle classée au patrimoine mondial de l'UNESCO »
- « un projet urbain construit à partir d'éléments remarquables patrimoniaux et paysagés du site »
- La construction de plus de 7000 logements d'ici à 2015.

- Le projet « Grande Arena » :

Vincent Feltesse, président de la CUB, estime qu'il manque une grande salle de spectacle à Bordeaux. Le projet Grande Arena serait une réponse à ce manque. Il s'agirait de la construction d'une salle de spectacle pouvant accueillir 10 000 personnes, à Floirac, sur les bords de la Garonne.

Initialement, le financement de cet équipement devait être entièrement privé. En 2008, les entreprises en charge de la construction de l'Arena avaient en effet obtenu l'autorisation de construire et d'exploiter une zone commerciale à proximité dans le but de se rembourser.

Néanmoins, en 2012, avec l'intensification de la crise économique et une étude selon laquelle l'agglomération bordelaise connaissait un équilibre fragile concernant la dotation en équipements commerciaux, les entreprises volontaires se sont retirées du projet.

Le modèle économique le plus probable pour la construction de cet équipement serait donc un partenariat public/privé. La CUB participerait à hauteur de 40 millions, le reste de la somme nécessaire étant avancé par les entreprises en charge du projet qui bénéficieraient de l'autorisation d'assurer l'exploitation de la salle durant vingt ans afin de se rembourser.

- Conclusion sur l'impact du projet Euratlantique pour la ville de Floirac :

L'aménagement des quais et la construction probable de la plus grande salle de spectacle de l'agglomération va considérablement modifier l'image de Floirac, et surtout du bas Floirac, qui va voir affluer une nouvelle population.

Le bas Floirac est pour l'instant un quartier relativement défavorisé et peu attractif.

Comme évoqué ci-dessus dans les analyses démographiques, la population est plutôt défavorisée, avec un revenu moyen et un niveau d'études très bas, un taux de chômage important, un taux significatif de familles monoparentales etc.

L'aménagement des quais représente un facteur d'attractivité notable pour un public familial, comme cela a pu être constaté avec l'aménagement des quais aux alentours de la place de la bourse. Cela représente un nouveau lieu de sociabilité pour un public relativement varié.

Par ailleurs, la Grande Arena va également attirer un public varié et important en terme de taille.

Cette nouvelle population pourra être pérennisée grâce à la construction d'un nombre important (plus de 7000) de logements.

Les conséquences, bien que positives, sont quelque peu brutales.

Il est à prévoir un désenclavement soudain de la commune, la modification de la population pour aller vers une plus grande mixité sociale, une valorisation importante du territoire.

Tous ces facteurs peuvent être source de rupture du sentiment d'appartenance au territoire pour les Floiracais, il est par conséquent vital que la population soit accompagnée dans l'appréhension d'un nouvel environnement urbain dans le but d'éviter un effet de remplacement intrinsèque pour préférer une transformation prenant en compte les éléments et facteurs initiaux.

Présence d'organismes culturels :

- Le Club Municipal Floiracais (CMF) :

« Ce dispositif permet aux Floiracais de pratiquer de nombreux sports en loisirs ou en compétition. La qualité des équipements associée aux compétences des dirigeants, entraîneurs, éducateurs et bénévoles ont permis à certains d'évoluer au niveau national. Mais au-delà de la performance sportive, le CMF joue un rôle important dans la vie de la cité notamment au niveau éducatif et social. »

- Les médiathèques :

- Médiathèque Roland Barthes (haut Floirac): La médiathèque offre 900 m² de salles de lecture réparties sur deux étages : une salle adulte, une salle jeunesse. Elle propose également une salle d'exposition ainsi qu'une salle audiovisuelle.
- Médiathèque M270 (bas Floirac): Labellisée Ruche, elle s'adresse de manière privilégiée aux adolescents et jeunes adultes et mettra l'accent sur le son et le multimédia. Elle a également pour ambition forte de développer la diffusion et la vulgarisation de la culture scientifique.

- Des écoles municipales :

Floirac compte une école municipale de danse et une de musique.

- Une salle polyvalente :

La salle polyvalente Lucie Aubrac.

- Un studio d'enregistrement :

Géré par l'équipe de la Rock School Barbey, le studio est localisé à l'intérieur de l'espace M270 (médiathèque).

- Des associations :

Il existe 103 associations recensées dans l'annuaire de la ville. Nous en reprendrons ici quelques une qui nous semblent représentatives du tissu associatif floiracais.

- Association Jeunesse Hauts de Garonne (AJHAG) : Intervention éducative auprès des jeunes en milieu naturel appelée « travail de rue ». Différents supports sont mis en place pour aider les jeunes en grande difficulté d'insertion sociale et professionnelle. L'un des objectifs est de « promouvoir l'éducation populaire »
 - Association Agir Ensemble : favoriser l'expression et le débat, être force de propositions pour tout ce qui touche à la vie de la cité, combattre toute forme d'exclusion et d'intolérance, faciliter l'insertion des jeunes par l'emploi, la formation, la participation à la vie associative et communale, défendre les locataires et copropriétaires, développer les contacts et les actions communes avec toutes les associations ayant des buts similaires.
 - Centre Social et Culturel de Floirac (bas Floirac): « Lieu d'initiatives mises en œuvre par des habitants, des bénévoles et des professionnels qui, ensemble, définissent et réalisent un projet de développement social, culturel, dans le respect des principes des mouvements d'éducation populaire. »
 - Espace Social et Culturel Haut Floirac : « promouvoir la vie de quartier, prévenir les exclusions, favoriser la solidarité et l'insertion, Développer des actions partenariales, Inscrire son projet dans la dynamique locale. »
 - Les Francas de Gironde : « L'objet associatif des Francas est l'éducation et l'action éducative dans le temps libre des enfants et des adolescents. », « Un mouvement d'éducation populaire porteur de valeurs », « L'association départementale des Francas de Gironde accompagne les collectivités et les associations depuis 1948 pour le développement de projets éducatifs, la création de structures de loisirs, ou encore, la formation des bénévoles et des professionnels. »
 - Initiative pour les droits et les devoirs des étrangers en Europe : « informer sur les droits et devoirs des étrangers en Europe afin de favoriser le rapprochement entre les pouvoirs publics et les administrés. »
 - Vivre ensemble : « proposer des activités de loisirs pour agrémenter les conditions de vie des résidents de la résidence pour personnes âgées la Pastourelle ; les activités prendront essentiellement place au sein du foyer. »
- Les évènements

La ville de Floirac n'héberge en réalité aucun évènement à l'initiative d'un organisme local. En effet, tous les évènements dont Floirac se fait l'hôte sont des évènements communs aux quatre villes du GPV (carnaval des deux rives, festival des hauts de Garonne, festival des bulles en haut de Garonne...)

Conclusions :

- Majorité d'employés, ouvriers et retraités
- Population entre deux âges (30-60)
- **Taux de chômage significatif**
- **Niveau d'études bas**
- Pourcentage significatif de familles monoparentales

- Population assez familiale
- **Beaucoup de personnes âgées vivant seules**
- Pourcentage important de **foyers à faible revenu**
- **Pourcentage important d'étrangers**
- Ville de gauche
- **Modifications** importantes prévues au niveau **urbain** dans les prochaines années, notamment du bas Floirac (les quais) qui se trouve être la partie la plus défavorisée de la commune
- **Beaucoup d'associations promouvant l'éducation populaire**
- Une scission entre le bas et le haut Floirac (deux centres sociaux, deux types de population...)
- **Equipements culturels communaux uniquement**
- **Absence totale d'évènement propre à la ville qui pourrait fédérer les populations**

L'université populaire des Hauts de Garonne – concurrent ou allier ? :

Ouverte en 2008, l'université populaire des Hauts de Garonne est basée à Lormont et propose des cycles de conférences sur des sujets divers et variés (depuis la physique quantique jusqu'à Marivaux, depuis l'initiation au classique jusqu'à Gérard Depardieu). Le cycle est divisé, en général, en trois conférences qui sont organisées tous les mardis soirs, dans l'espace Génicart du centre social de Lormont (et parfois au Bois Fleuri).

L'entrée est libre et gratuite, aucune adhésion n'est demandée, aucun diplôme requis, aucune réservation préalable...

Les cycles sont les suivants : architecture, terroir, internet, philo, géopolitique, musique, peinture, littérature, physique, poésie, histoire, cinéma, danse.

- *Forces :*
 - Actif depuis 2008, l'UPHG est le seul organisme de ce type existant sur la rive droite.
 - L'accès est aisé grâce à la gratuité et à l'entrée libre.
 - l'université dispose d'un soutien très actif de la ville de Lormont.
 - Elle a fait le choix d'une programmation hétéroclite audacieuse.
 - Les cycles proposés sont courts, ce qui permet de venir à l'université à n'importe quel moment de l'année.
 - Les intervenants sont sélectionnés au sein du système universitaire, il s'agit donc de pédagogues de qualité.

- *Faiblesses :*

- Le format des conférences ne permet pas vraiment de participation active. Le contenu est difficilement adaptable en cours de route, ce qui peut mener à une rupture d'attention. De plus, la seule ouverture à la participation (les questions/réponses à la fin de l'intervention) semble ne pas favoriser la prise de parole chez les personnes qui auront le moins bien compris l'intervention. En effet, après visionnage d'une vidéo de conférence type, le public semble appartenir à un milieu relativement favorisé et érudit.
- Le choix d'une programmation hétéroclite et de cycles courts peut rapidement limiter l'acquisition de savoir sur chacun des sujets.
- Le choix de cadrer la programmation sur les mardis soirs peut être un obstacle pour certaines personnes qui ne pourraient pas venir ce soir là.
- Les intervenants, souvent issus du système académique traditionnel, auront tendance à dispenser leurs connaissances comme dans un cours magistral lambda, ce qui peut représenter un obstacle significatif chez un public disposant d'un niveau d'études bas.
- La communication sur internet est quasi inexistante (on ne retrouve le programma que sur le site de la ville de Lormont³)

SWOT de notre projet:

- *Strengths (forces) :*

- L'objectif d'instaurer une démarche très participative correspond à l'esprit de l'apprentissage populaire selon lequel le savoir doit émerger des interactions du groupe et non pas suivre un schéma descendant comme c'est souvent le cas dans nos systèmes éducatifs traditionnels. Par ailleurs, il s'agit également d'une réponse au constat préalable que la population floiracaise dispose d'un niveau d'étude est assez bas. La forme de la transmission doit donc être renouvelée.
- Un plan de médiation nous permettra de familiariser la population avec notre organisme et donc d'en favoriser l'implantation, de suivre au quotidien l'évolution de notre projet à un niveau humain.
- Notre université a également une fonction d'accompagnement d'une population relativement défavorisée à l'aube d'importantes modifications urbaines.
- Un travail important sur les barrières linguistiques (Floirac compte en effet un pourcentage notable d'immigrés) grâce à la mise en place d'un réseau professionnel et amateur de traducteurs et interprètes au sein de l'université.
- Un lieu unique, physique, à l'identité bien définie pour que le projet prenne corps dans le paysage urbain.
- Une programmation variée mais cadrée par notre définition personnelle de ce que sont l'art et la culture.

³ <http://www.lormont.fr/spip.php?rubrique507>

- L'appel à des intervenants professionnels (comme les artistes plasticiens de la Fabrique POLA).
- L'ambition de tisser un réseau de partenariats qui permette d'élargir les horizons de venue de nos intervenants et de ne pas reprendre des professionnels du système académique.
- Une programmation en cohérence avec les propositions des universités populaires de Lormont et Floirac ainsi que des horaires complémentaires.

- Weaknesses (faiblesses) :

- Un terrain qui n'est pas tout à fait neutre puisqu'il existe une université populaire à Lormont depuis 2008 et que celle-ci a visiblement l'ambition de couvrir tout le territoire de la rive droite puisqu'elle s'appelle « Université Populaire des Hauts de Garonne » (UPHG)
- Une programmation qui délaisse malgré tout les champs scientifiques alors que la volonté de la commune semble relativement orientée vers cela (la médiathèque du bas Floirac devait en effet développer tout un pan d'activités en lien avec les sciences)
- Il est possible que l'implantation de notre projet soit vécue comme une recherche de compétition avec la commune de Lormont et que la ville de Floirac refuse par conséquent de nous soutenir activement. Il est également possible tout simplement que la ville de Floirac se ressente comme adhérente du projet de l'UPHG et refuse de multiplier une offre qu'elle ne vivra pas comme complémentaire.

- Opportunities (opportunités) :

- Aucun projet du même type que le nôtre n'existe sur ce territoire.
- L'offre culturelle est assez limitée à Floirac.
- Le paysage urbain est amené à changer prochainement avec le projet Euratlantique et l'implantation de notre organisme juste avant ces importantes changements nous permettrait d'assumer une fonction d'accompagnement, nous permettant ainsi de développer rapidement une identité forte au sein du territoire.

- Threats (menaces) :

- Le refus de coopération de la part des communes ou de l'Université Populaire des Hauts de Garonne.

Problématique.

La ville de Floirac évolue dans un contexte économique et social particulièrement difficile. L'arrivée imminente d'importantes modifications urbaines dans le cadre du projet Euratlantique risque de creuser les disparités existantes et de provoquer une rupture du sentiment d'appartenance des Floiracais pour leur territoire.

Comment un projet d'éducation populaire pourrait-il prévenir les conséquences néfastes d'un tel choc urbain et socioculturel ?

L'éducation populaire a toujours eu pour but de permettre à chacun de mettre en avant un savoir personnel et particulier qui possède une valeur pouvant être mise en lumière par la mutualisation. Nous avons pu constater que le manque de conscience de sa propre valeur peut conduire, en partie, à la dégradation de l'image de soi, à l'auto exclusion et en cela au sentiment d'incapacité face au processus d'apprentissage.

Notre université populaire désire enclencher une réflexion générale de la population Floiracaise quant à des questions d'intégration, de cohésion, de conscience des valeurs personnelles etc. dans un but de création d'une cohésion sociale plus forte permettant une meilleure réception et une meilleure utilisation des nouveaux équipements apportés par le projet Euratlantique, ainsi que dans le but s'instaurer un rapport serein à la nouvelle population susceptible d'investir le territoire avec la construction de nouveaux logements.

La Floirac Université Populaire.

Notre définition de l'artistique et du culturel :

Dans la déclaration de l'UNESCO sur les politiques culturelles, il est donné la définition suivante du mot « culture » : « dans son sens le plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances ».

Nous irons plus loin dans la spécification de ce terme en ajoutant que nous sommes convaincus de l'existence de cultures individuelles dont le partage peut être source de savoir. En effet, s'il est communément accepté que la culture au sens anthropologique du terme soit un phénomène social, il est vital de ne pas perdre de vue le fait que le prisme de l'individualité pose une empreinte particulière sur chaque élément dont nous faisons l'apprentissage. Notre démarche ira donc toujours de l'individuel vers le global, dans un souci de valorisation de l'individu pour permettre une meilleure cohésion du groupe.

Notre définition de l'art se rapporte également à une vision anthropologique. Marcel Mauss, père de l'anthropologie en France, en donnait la définition suivante : « un objet d'art, par définition, est l'objet reconnu comme tel par un groupe ». Nous souhaitons travailler autour de cette question de la création et de la reconnaissance à travers des modules théoriques qui permettront d'entamer une réflexion mais également à travers plusieurs modules de pratique artistique visant à permettre à nos participants de prendre conscience de leurs savoirs-faires particuliers pouvant être valorisés par l'approche artistique.

Les statuts de l'association :

Article 1 – Titre

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre La FUP – Floirac Université Populaire.

Article 2 – But

Cette association a pour but de créer une Université Populaire ayant une visée humaniste et ancrée dans son territoire. Promulguant l'éducation populaire, l'intégration des populations et leur valorisation.

Article 3 – Durée

La durée de cette association est de cinq années, renouvelable.

Article 4 – Siège social

Le siège social de l'association est fixé à 33270 Floirac.

Il pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration.

Article 5 – Membres

L'association se compose :

- Des membres du conseil d'administration qui sont les membres fondateurs de l'association. Ils sont dispensés de cotisation mais peuvent soutenir l'association par le biais de dons.
- Des membres bienfaiteurs qui versent un droit d'entrée et une cotisation annuelle fixée chaque année par l'assemblée générale. Le montant du droit d'entrée pour l'année 2014 est de 10 euros.
- Des membres actifs et adhérents qui ont pris l'engagement de verser annuellement une cotisation fixée chaque année par l'assemblée générale. Le montant de la cotisation annuelle pour l'année 2014 est de 5 euros.
- Des membres d'honneurs, partenaires et artistes de l'association qui peuvent être des personnes physiques ou morales. Ils participent à l'assemblée générale et possèdent une voix. Ils sont choisis par le conseil d'administration. Le montant de la cotisation annuelle est de 15 euros.

Article 6 – Admissions

Toute personne physique ou morale peut demander l'adhésion à l'association.

L'admission est ouverte à toute personne ayant plus de 18 ans.

L'adhérent ou le partenaire, après avoir signé la charte, reçoit sa carte de membre et les statuts de l'association.

Article 7 – Radiation

La qualité de membre de l'association se perd :

- Si l'adhérent démissionne. La démission s'effectue auprès du bureau de l'association. Il n'est plus redevable des cotisations et ne pourra être remboursé des cotisations précédentes.
- Si l'adhérent décède.
- Si l'adhérent a un comportement allant manifestement à l'encontre de la charte de l'association ou nuisant au bon fonctionnement de l'association et de ses activités.

Le bureau émet alors un courrier avec accusé de réception signalant les faits reprochés ainsi qu'une convocation pour que l'adhérent puisse venir s'expliquer sur les faits qui lui sont reprochés devant le conseil d'administration. Si l'adhérent ne se présente pas au rendez-vous fixé par la convocation ou si l'entretien ne permet pas de montrer que l'adhérent revient sur les actes qui lui sont reprochés, l'adhérent est radié de l'association et reçoit une lettre avec accusé de réception le lui signifiant.

- Si l'adhérent ne paie pas sa cotisation dans un délai de 4 mois. Après deux mois une lettre de rappel sera envoyée à l'adhérent.

- Si l'adhérent ne renouvelle pas son adhésion après 3 mois.

Article 8 – Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- Les cotisations des membres

- Les dons

- Les subventions de l'Etat, des collectivités locales et territoriales, des partenaires, des entreprises, des fondations.

- Les revenus découlant des possibles activités lucratives, conformément aux règles relatives à ces activités lorsqu'elles sont effectuées par une association.

- Toutes autres ressources autorisées par la loi.

Article 9 – Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de 5 membres, élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres, au scrutin secret, un bureau composé de :

Un(e) président(e), un(e) vice-président(e), un(e) secrétaire, un(e) trésorier(e).

Le bureau d'administration est également composé des membres d'honneurs.

Réunion du conseil d'administration

Le conseil se réunit une fois au moins tous les six mois, sur convocation du président. Les décisions sont prises à la majorité des voix ; en cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Article 10 – Le bureau

Le bureau du conseil d'administration se compose des cinq membres fondateurs.

Article 11 - Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire comprend tous les membres de l'association à quelque titre qu'ils soient affiliés.

L'assemblée générale ordinaire se réunit chaque année au moins une fois par an. Quinze jours au moins avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par les soins du secrétaire.

L'ordre du jour est indiqué sur les convocations. Le président, assisté des membres du bureau, préside l'assemblée et expose la situation morale de l'association. Le trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'assemblée. Ne devront être traitées, lors de l'assemblée générale, que les questions soumises à l'ordre du jour.

Article 12 – Assemblée générale extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande de la moitié plus un des membres inscrits, le président peut convoquer une assemblée générale extraordinaire, suivant les formalités prévues par l'article 11.

Article 13 – Charte

La charte de l'association est élaborée et modifiée par les membres fondateurs. Elle rassemble l'esprit, la volonté, la philosophie de la FUP. Elle doit être signée par chaque adhérent et toute modification devra être votée par les membres du bureau.

Article 14 – Dissolution

En cas de dissolution prononcée par les deux tiers au moins des membres présents à l'assemblée générale, un ou plusieurs liquidateurs sont nommés par celle-ci et l'actif, s'il y a lieu, est dévolu conformément à l'article 9 de la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901.

Les présents statuts ont été approuvés lors de l'assemblée constitutive du 20 Novembre 2013.

Fait à Bordeaux, le 20 Novembre 2013.

La Charte de la « Floirac Université Populaire » :

La charte ci-dessous présente l'état d'esprit et l'ambition du projet.

Pour participer au fonctionnement comme aux cours de l'université populaire, il est demandé à chacun de la signer.

Charte de la FUP (Floirac Université Populaire)

Depuis son origine, l'éducation populaire a pour objet de partager la connaissance et de permettre à chacun de comprendre le monde dans lequel il vit. Nous voulons étendre ce concept au-delà de cette vision et mettre à disposition un lieu où le savoir se conjugue avec l'interculturalité. Dans ce lieu le citoyen du monde aurait sa place pour s'exprimer et pour partager ses connaissances théoriques et techniques, sans peur du jugement, pour un enrichissement mutuel. Il ne s'agit pas d'enseigner aux apprenants mais d'apprendre ensemble, chacun apportant sa contribution, l'objectif premier étant la valorisation personnelle au sein d'un groupe hétérogène.

La FUP s'engage à :

- Ce que les cours s'adressent à tous
- Ce que les cours permettent de mettre en valeur les spécificités culturelles et l'indépendance de pensée de chacun

- Proposer une grande variété de cours, axés sur la culture (entendu au sens anthropologique) et sur l'art ;
- Être pédagogiquement accessible à tous les niveaux d'instruction et quelles que soient les ressources financières de chacun;
- Ce que chaque personne soit poussée à participer afin d'enrichir le contenu des cours par son expérience personnelle tout en refusant le prosélytisme ou les marques partisans, c'est-à-dire l'embrigadement politique ou religieux, et en essayant d'être le plus objectif possible ;
- Ce que chaque personne se sente reconnue, encouragée et valorisée ;

Les participants s'engagent à :

- Faire preuve d'ouverture d'esprit et à accepter que chacun puisse s'exprimer librement, dans la limite du respect dû aux autres participants, lors des cours, débats et des conférences ;
- Accepter la modération telle que définie par la FUP ainsi que la formation à cette dernière.

En signant cette charte,

Nous organisateurs, nous engageons à :

- faire vivre l'université populaire : propositions de cours, recherche active de participants et d'intervenants, participation à l'organisation des cours...
- respecter la charte et faire adhérer les intervenants et les participants à cette charte ;
- faire en sorte que chacun se sente à sa place au sein des cours délivrés par la FUP ;
- Nous assurer que la cotisation annuelle ne soit pas un obstacle à la participation ;

Nous intervenants, nous engageons à :

- respecter l'esprit de l'université populaire en proposant des cours de qualité et accessibles pédagogiquement ;
- faire participer les personnes au cours, le rendre le plus interactif possible ;
- aider les participants à clarifier ce qui relève du parti-pris (courant de pensée, filiation,...) ou de l'opinion personnelle et d'aider les participants à mieux déchiffrer ce qui les pousse à se les approprier.

Nous participants, nous engageons à :

- respecter l'esprit de l'université populaire en participant sans préjugés ;
- accepter la diversité des connaissances des autres participants ;
- partager nos connaissances et nos savoir-faire avec les autres dans un esprit d'égalité.

Le Projet pédagogique de la « Floirac Université Populaire » :

Nos objectifs

- La valorisation de l'individu :

Les populations subissant des discriminations de quelque sorte qu'elles soient ont tendance à se placer dans une position de soumission vis-à-vis des courants dits « légitimes » ou « dominants ». Cela mène au développement de fortes inégalités et à une stigmatisation qui se fait ressentir aussi bien en externe, dans un rapport d'oppression, qu'en interne avec le sentiment de dévaluation et d'exclusion.

Plusieurs facteurs s'accumulent enfermant ainsi des individus dans des carcans intellectuels, sociaux et territoriaux préjudiciables à la société dans sa globalité.

La FUP a pour objectif de valoriser les participants dans une démarche de reconnaissance de l'individualité de chacun et de mise en commun des dites valeurs dans un but d'élévation commune.

Chaque participant sera amené à reconnaître ses capacités intellectuelles et à inscrire ses actions dans une démarche d'ouverture à l'autre, à l'étranger, au différent, dans le dessein d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui deviendront alors une nouvelle source de valeur personnelle.

- L'intégration :

Comme explicité ci-dessus, notre objectif de valorisation des participants vise à faire prendre conscience à ces derniers qu'ils disposent de qualités et de connaissances propres.

Ces connaissances devront ensuite être intégrées pour servir le savoir commun ; comme un édifice que l'on construit pierre à pierre. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler, bien entendu, sur l'intégration des diverses connaissances au matériau commun de nos participants, mais également de travailler sur l'intégration de nos participants et de leurs savoirs au sein du territoire de la CUB, du territoire régional, national, européen...

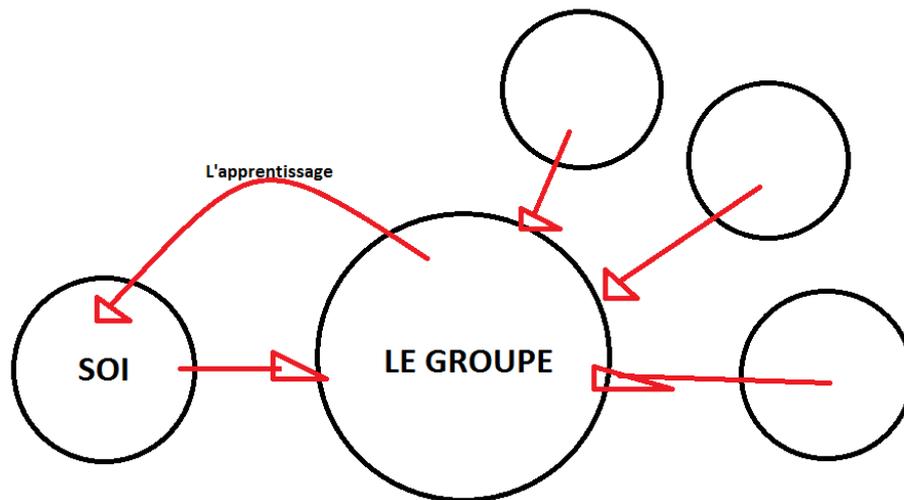
- L'éducation :

Le système académique traditionnel suit un schéma d'apprentissage relativement rigide qui laisse sur le côté de nombreux participants dont les capacités et ressources sont nombreuses mais pour lesquels le traditionnel mouvement descendant ne permet pas l'épanouissement. Ce manque d'adaptabilité du système d'enseignement traditionnel favorise une approche élitiste tournée vers le résultat, la sélection, la notation... Cela provoque un sentiment d'abandon et d'exclusion préjudiciable à l'équilibre social.

L'université populaire se veut, elle, un espace d'éducation libre et dédié à tous, soucieuse du bien-être individuel des participants et faisant donc montre d'une souplesse nécessaire à l'épanouissement de chacun et du groupe.

Le but premier de l'éducation est de développer le plein potentiel humain et de conduire la personne à se réaliser dans les différentes dimensions de sa personnalité.

Le processus éducatif est pour nous le moyen de faire le lien entre les savoirs individuels et le savoir commun, dans un souci d'échange fluide entre deux matrices différentes et complémentaires, comme le montre le schéma ci-dessous :



Nos actions pour le volet « Valorisation »

- L'Absence de hiérarchie :

Nous sommes convaincus que l'épanouissement personnel est un processus incompatible avec toute forme de hiérarchie. Aussi nos contenus pédagogiques sont-ils basés sur un principe d'égalité que plusieurs outils permettront de cultiver.

Beaucoup de nos modules étant basés sur la participation active de tous selon la forme du débat, la présence d'un modérateur permettra de garantir une prise de parole équitable, respectueuse et constructive. La première semaine de l'année sera entièrement dédiée à l'acquisition des techniques de base de modération grâce à l'intervention d'un professionnel. Ces connaissances seront approfondies par la suite lors de séances mensuelles de formation à la modération.

En effet, notre objectif n'est pas de faire appel à un professionnel en tant que modérateur permanent mais de permettre à nos participants d'acquérir les connaissances nécessaires à l'animation d'un débat. Chaque mois, un modérateur serait élu parmi et par les participants.

Ce système permettra une régulation à plusieurs niveaux : la bienveillance des propos, la répartition de la parole, le bon assimilation des connaissances par tous (par exemple en interrogeant les intervenants, en reformulant des propos mal compris...) etc. Par ailleurs, ce dispositif détient un fort quotient de valorisation personnelle pour le participant modérateur.

- La Participation active :

Les formes adoptées pour nos modules sont en général très participatives. Nous favoriserons par exemple les débats et les travaux collectifs.

Néanmoins, notre conception de ce que doit être la participation ne s'arrête pas là. En effet, il nous semble indispensable de nous tenir informés des envies et des besoins de nos participants.

Des séances de rencontres entre les participants et les formateurs seront proposées afin de recevoir des retours constructifs et réfléchis sur les besoins des participants. Ainsi par ce modèle, les participants resteront actifs dans le choix de leurs enseignements de façon à prendre part concrètement au fonctionnement d'une organisation sociale, premier levier vers une démocratie participative envisagée de façon globale.

Par ailleurs, et toujours dans un souci de libre-expression de tous, les participants auront la possibilité de laisser des messages suggérant des modifications, soulevant des problèmes et proposant des activités, dans une boîte à idées dont le contenu sera traité lors de réunions de groupe.

- Favoriser les échanges intergénérationnels :

Enfin et toujours dans un objectif de valorisation des savoirs faire, La FUP cherche à mettre en valeur les compétences de chacun à travers des travaux de groupe faisant appel à des relations intergénérationnelles.

Un module de débat sur des sujets d'actualités sera per exemple mis en place et il sera demandé aux participants de former des groupes homogènes dans lesquels les anciens côtoieront les plus jeunes pour avancer ensemble vers une réflexion commune complète puisqu'envisagée depuis plusieurs angles.

Nos Actions pour le volet « Intégration »

- Développer les moyens de communication

Une bonne communication est essentielle à la construction du savoir commun au sein de notre université. En effet, de nombreux modules sont basés sur la participation active de tous nos participants ; la prise de parole doit donc à la fois être libre et efficace.

Mise en place d'un tissu de traducteurs et interprètes :

Notre charte prône une liberté d'accès totale à la FUP. Aucun pré requis d'aucune sorte n'est nécessaire à l'inscription dans notre établissement.

Pour servir au mieux cette politique d'accessibilité il est nécessaire de construire des outils linguistiques qui permettront l'intégration de populations non francophones à nos divers projets.

Un tissu de traducteurs et interprètes professionnels⁴ sera mis en place pendant toute la durée du premier semestre afin de libérer la parole des entraves linguistiques qui seraient susceptibles de limiter l'acquisition de connaissances, aussi bien pour les participants francophones que non francophones.

Toutefois, et toujours dans un souci de transmission du savoir et de transmutation d'un savoir personnel en un savoir commun, ces professionnels seront amenés à accompagner les participants qui le désireront dans l'acquisition des connaissances nécessaires à la bonne pratique d'une activité de traduction ou d'interprétariat. Ainsi, nous espérons obtenir à chaque second semestre un certain pourcentage d'participants chargés de remplir la fonction de traducteur-interprète. Cela représente un triple apport puisque cela relève à la fois de notre objectif de valorisation de l'individu par un développement des connaissances personnelles, de notre objectif d'intégration de tout un chacun au sein de l'établissement grâce à la dissolution de la barrière linguistique, ainsi que de la consolidation de notre processus de constitution collective du savoir.

Communication numérique :

La communication ne saurait rester en marge de la question du numérique de nos jours. Notre équipe a à cœur de développer des outils numériques dont les participants pourront se servir pour poursuivre les échanges, le partage et l'acquisition de nouveaux savoirs.

Ces outils consisteront notamment en un site web de l'université sur lequel on pourra retrouver des vidéos de « cours » filmés, de multiples documents pour approfondir des thématiques, l'annonce des prochains cycles de cours, le programme de l'année, les informations pratiques, un forum privé destiné aux échanges entre participants ou entre participants et professionnels etc.

D'autre part, un compte Facebook géré et alimenté par les participants de l'université constituera un outil de mise en pratique des connaissances acquises lors de notre module « Communications numériques ».

⁴ Ces « professionnels » pourront tout à fait être des participants d'LEA en fin de cycle. Cela reste à déterminer dans le plan de recrutement.

Communication non-verbale :

« Aucun mortel ne peut garder un secret, si les lèvres restent silencieuses, ce sont les doigts qui parlent. » Sigmund Freud

Tout individu fait un usage instinctif de la communication non verbale. Néanmoins, prendre conscience de cette communication muette permet d'améliorer la compréhension d'autrui, d'enrichir le rapport à soi et le rapport à l'autre, d'éviter les phénomènes d'exclusion par l'incompréhension d'une attitude verbale en discordance avec des signaux physiques.

La mise en place d'ateliers de théâtre permettra à nos participants de mieux comprendre les enjeux de la communication non verbale ainsi que son fonctionnement.

- Favoriser les sociabilités :

Le modèle de l'université populaire est avant tout basé sur un système d'apprentissage parallèle au système académique traditionnel, or, la transmission du savoir ne saurait être contenue à l'intérieur du cadre d'un calendrier pédagogique. Il nous semble par conséquent nécessaire de permettre à nos participants d'échanger dans un cadre moins déterminé que celui de nos modules de cours.

La mise à disposition d'un espace de rencontre où les participants pourront trouver des boissons chaudes et des en-cas participe de cette volonté. Cet espace restera ouvert quelque peu en dehors des heures de cours.

D'autre part, de multiples soirées « en externe » seront organisées dans les murs de nos divers partenaires afin de permettre une familiarisation et une intégration active de nos participants au tissu culturel bordelais.

Enfin, quelques soirées « à thème » seront organisées en collaboration avec nos participants qui détermineront ensemble le thème et le lieu de la soirée.

- Développer les partenariats :

Comme nous l'avons évoqué ci-dessus, l'intégration de nos participants se poursuit hors de l'enceinte de notre université. Les partenariats constituent la base de création d'un tissu permettant l'application de ce principe.

Le réseau d'universités populaires :

La réussite d'un projet aussi important que l'enseignement populaire dépend grandement de la cohésion des universités populaires entre elles. Cet objectif passe non seulement par l'adhésion à l'Association des Universités Populaires de France, mais également par la création d'un partenariat resserré avec l'Université Populaire des Hauts de Garonne afin de construire ensemble une offre complète et complémentaire.

Les institutions :

La reconnaissance institutionnelle du projet et de ses acteurs, participants comme professionnels, est importante pour la légitimation de notre université et son inscription dans un espace et une durée viables.

Pour connaître nos partenaires institutionnels, veuillez vous référer à la partie « nos partenaires ».

Les associations :

Le développement de partenariats actifs et durables avec des associations artistiques et culturelles constitue un objectif central dans notre projet puisque nous comptons sur ces appuis pour créer de multiples modules de cours. Privilégier le réseau associatif nous permettrait en outre de poursuivre la construction d'une offre éducative en marge du système académique traditionnel.

Pour connaître nos partenaires associatifs, veuillez vous référer à la partie « nos partenaires ».

Les réseaux d'artistes :

Le programme pédagogique de notre université se veut artistique et culturel. Il est important, pour la bonne réalisation pratique de ce dernier, que nous fassions appel à des artistes locaux pour animer nos ateliers et accompagner les participants dans leurs désirs de création artistique.

Le recours à des organismes comme celui de la Fabrique Pola (pour les arts plastiques), nous permettrait d'atteindre un objectif double : celui de stimuler les réseaux artistiques existants et celui de recruter des intervenants de qualité pour nous participants.

Pour connaître nos partenaires artistiques, veuillez vous référer à la partie « nos partenaires ».

Actions pour le volet « Education »

- Donner des outils pour comprendre le monde et regarder autour de soi :

L'intégration à un groupe, une société, un territoire, n'est possible que dès lors que ce dernier a été correctement appréhendé et compris. Aussi considérons-nous comme nécessaire la création de modules s'attachant à développer cette compréhension du monde qui nous entoure que ce soit par le biais de contenus théoriques et historiques que par la réflexion sur la présentation d'informations de nos jours.

- Donner des atouts pour se différencier et s'insérer sur le marché du travail :

L'individu est au cœur de notre politique de construction d'un savoir commun. C'est par l'apport de ses particularités que l'individu contribue à l'élaboration d'un corpus commun dont le rayonnement sera redistribué dans les individualités par la suite.

Par conséquent, il convient d'encourager et de cultiver les particularités de chacun que ce soit par un travail sur les cultures ou sur les clichés par exemple.

Par ailleurs, donner aux participants des atouts pour s'insérer sur le marché du travail contribue au projet global de la FUP d'instaurer un climat social serein. Aussi, les participants pourront-ils suivre un cours d'alphabétisation pour vivre pleinement leur particularité linguistique comme un atout et non plus comme un carcan.

- Développer l'esprit critique :

Toute réception d'un nouvel élément devrait se faire en accord avec un certain sens critique afin d'atteindre au plus vite un équilibre dans la perception du destinataire.

L'acceptation d'un objet n'est en effet pas synonyme de consentement aveugle. Aussi proposerons-nous des contenus pédagogiques visant à développer et affirmer l'esprit critique de nos participants.

- Développer la citoyenneté :

Le sentiment d'appartenance à un territoire spécifique commence par le sentiment de citoyenneté.

Les modules contenus dans cette action viseront à accompagner nos participants dans les diverses démarches citoyennes que tout un chacun doit entreprendre tout au long de sa vie. Il n'existe aucun endroit spécifique où le citoyen lambda peut apprendre à utiliser des outils de la citoyenneté (le bail, la fiche de paie, le bulletin de vote etc.), aussi la FUP désire-t-elle fournir un accompagnement professionnel et efficace pour les citoyens dans leurs démarches diverses.

Nos activités

- Débats :

Nous développons plusieurs modules qui prennent la forme de débats, mode participatif par excellence régulé par la présence d'un modérateur amateur.

- *En quête de l'autre* : l'organisation de ces séances a été pensée comme une quête médiévale. Au Moyen-âge, le valeureux chevalier appartenait à une cour qui symbolisait le centre de son existence. Afin de nourrir celle-ci, le chevalier s'aventurait en dehors de la cour en effectuant des cercles excentriques (par opposition à concentrique), en trouvant des richesses par périmètres et en les ramenant à la cour pour l'enrichir. De même, le participant partira d'un noyau central qui ne sera autre que lui-même et s'aventurera toujours plus à l'extérieur de ce périmètre, vers l'autre et l'inconnu, avant de s'en retourner vers son noyau central, riche de nouvelles connaissances par lesquelles il pourra s'enrichir.

Chaque mois, un thème général sera défini, les participants décideront communément, quant à eux, du thème hebdomadaire.

Les thèmes mensuels sont les suivants :

- Qui suis-je ?
- Quelle image l'autre me renvoie-t-il de moi-même ?
- Comment les autres me perçoivent-ils en vérité ?
- Comment perçois-je les autres ?
- Qui sont les autres en vérité ?
- Quel est notre territoire ?
- Existe-t-il des cultures spécifiques à des territoires ?
- Les habitants d'un même territoire ont-ils une culture commune ?
- La culture n'est-elle pas un maillage interculturel, après tout ?
- Appartenons-nous à une nation ou sommes-nous citoyens du monde ?
- « Je » est un autre. Qui suis-je, en réalité ?
- *Actuels* : chaque mois sera organisé un forum sur un thème d'actualité. Un thème global sera déterminé d'un commun accord, plusieurs petits groupes seront formés et réfléchiront ensemble à une problématique particulière du sujet, puis un débat global prendra place. Il sera demandé aux participants de veiller à particulièrement respecter une mixité des âges dans la formation des sous-groupes, le but étant d'appréhender de la façon la plus complète possible un fait d'actualité grâce aux compétences de chacun.

- *Théorie de la communication numérique* : Une fois par mois également se tiendra un débat sur un sujet relatif à la communication numérique. Animés par l'artiste Mael Le Mée, ces modules auront pour but d'appréhender des problématiques liées aux pratiques du numériques en favorisant un angle d'approche artistique.
Mael Le Mée est un artiste performer qui travaille autour du multimédia et qui avait fait une conférence intitulée « Apollonext » dans le cadre de l'évènement Enquête En Quête dans laquelle il formulait des interrogations au sujet de l'utilisation du numérique dans les musées à travers la présentation humoristique d'un étrange animal dont les organes étaient décorés des plus célèbres œuvres d'art du monde.
- *L'art ou cochon ?* ce module a été créé pour aiguïser le sens critique de nos participants. Cinq fois par an, une sortie culturelle sera organisée (théâtre, cinéma, concert), les participants devront rédiger un bref article critique sur l'évènement auquel ils auront assisté, ces brèves feront l'objet d'une restitution orale (pour les volontaires) et seront suivies d'un débat.
- *Sans faux-semblant* : Ce module complète celui des débats d'actualité. Des journalistes professionnels interviendront en effet pour aider les participants à décrypter et analyser des informations véhiculées par les medias.

- Ateliers théâtre :

Les ateliers théâtres sont mis en place pour favoriser une prise de conscience plus instinctive des thèmes traités en travaillant avec le corps, l'espace, les émotions...

- *Le corps social* : Une fois par mois, la compagnie « Enchantier théâtre » animera un atelier théâtral articulé autour de la problématique du rapport aux autres.
- *A corps parlant* : Cet atelier organisé par un professeur de mime de l'école du cirque de Bordeaux a pour but de travailler autour de la communication non-verbale.

- Art plastique :

- *Création d'une œuvre collective* : Ce module effectue un travail sur la cohésion, l'esprit de groupe, l'égalité, la contribution... Les participants seront amenés à créer une œuvre d'art plastique collectivement avec l'aide d'artistes plasticiens de la Fabrique POLA. Les intervenants seront présents une fois par mois mais les participants seront bien entendu encouragés à travailler sur leur œuvre en dehors du cadre des ateliers.

- *Culture de différences* : Cet atelier animé par des intervenants des Vivres de l'Art a pour but de faire prendre conscience à chaque participant de sa valeur particulière. Chaque participant devra créer une œuvre qu'il aura préalablement pensée pour qu'elle reprenne les caractéristiques personnelles qui font de lui un individu unique. Le choix de la discipline artistique sera laissé à la libre appréciation de nos participants, il s'agira donc d'un atelier transdisciplinaire, raison pour laquelle nous ferons appel aux artistes polyvalents des Vivres de l'Art.
- *Les clichés* : Cet atelier de photographie animé par une équipe de l'association « Le Grand Méchant Flou » sera construit autour du thème des clichés, notamment culturels.

- **Musique :**

- *Ensemble* : Cet atelier musical animé par l'artiste Sarkis Seghossian-Vesestenlis, spécialiste des instruments en voie de disparition, sera développé sur le thème du partage. Partage intergénérationnel tout d'abord tant il est vrai que nos aînés semblent toujours plus proches de la pratique musicale, mais également partage entre les participants puisque ces ateliers prendront la forme d'improvisations en groupe.

- **Outils pratiques :**

Les modules de ce cycle ont été créés pour apporter des outils pratiques à nos participants que ce soit pour faciliter leurs démarches citoyennes quotidiennes ou pour développer des atouts remarquables sur le marché du travail.

- *Communication numérique* : Ce module a pour but d'apprendre à nos participants à maîtriser des moyens de communication numérique simples tels que facebook, twitter, wordpress...
- *Outils de vie* : Ce module correspond à l'intervention de professionnels rattachés à des réseaux comme l'ADIL ou la CIDFF qui viendront en aide à nos participants sur des questions administratives (acte de naissance, demande d'allocations etc.)
- *Citoyens* : Ce module se présentera sous la forme de conférences ayant pour sujet les droits et devoirs du citoyen français. Il viendra en soutien théorique au module « Outils de vie » et sera assuré par des juristes professionnels.
- *Alphabétisation* : La commune de Floirac recense un nombre important de personnes non francophones sur son territoire. L'apprentissage de la langue française demeure un outil indispensable pour s'insérer sur le marché du travail, ce qui représente la clef de l'insertion sociale. Ce module correspond donc à des cours de français débutant destinés aux participants non francophones souhaitant faire l'apprentissage de la langue française. Ils seront assurés par un professeur de Français Langue Etrangère agréé.

- Investissement dans la vie universitaire :

- *Introduction aux méthodes de modération* : Ce module a pour but de donner aux participants volontaires pour tenir le rôle de modérateur pendant les débats, les outils nécessaires à une bonne régulation de la parole. Une session complète aura lieu la première semaine de Septembre et sera suivie d'interventions mensuelles pour perfectionner la méthode. Ces ateliers seront dispensés par un professionnel familier avec les techniques de modération du débat.
- *Retours sur la formation* : Trois fois par an, une rencontre avec l'équipe de professionnels de la FUP sera organisée afin d'effectuer une évaluation de la formation. Cet échange sera également l'occasion d'aller plus en avant dans un système de démocratie participative.
- *Introduction aux méthodes de traduction et d'interprétariat* : Tout au long du premier semestre l'appel régulier à des traducteurs/interprètes en voie de professionnalisation (LE, LEA Bordeaux 3) permettra aux participants non francophones de suivre les cours. Les participants parlant une langue étrangère couramment auront l'occasion de se former aux méthodes de traduction et d'interprétariat, sur le terrain, avec les intervenants principaux.

- Soutien et convivialité :

- *Repas de soutien pour la FUP* : Trois fois par an un repas de soutien à la FUP sera organisé par les participants volontaires. Ils seront en charge de l'élaboration du menu, de la préparation des plats et du service. La matière première et tout le matériel requis leur sera fourni. Les fonds récoltés seront réinjectés dans les fonds de l'association.
- *Les soirées partenaires* : Une fois par mois aura lieu une soirée conviviale organisée chez l'un de nos partenaires dans le but de familiariser nos participants avec le tissu culturel de l'agglomération bordelaise, de permettre des moments de sociabilité en dehors des modules pédagogiques et d'incarner les partenariats fondateurs de notre université populaire.
- *Les soirées à thèmes* : Chaque mois, les participants auront la possibilité de demander le soutien de l'équipe (recherche de salle, communication...) pour organiser des soirées à thème destinées aux participants.

Le Plan de médiation.

Qui ?

Le médiateur :

La FUP emploiera à temps plein un médiateur professionnel chargé de réaliser le plan de médiation de l'université.

Les personnes concernées par le programme de médiation :

Les participants

Les intervenants

Les structures partenaires

Quoi ?

La médiation intervient à plusieurs niveaux :

En aval de l'ouverture de l'université la médiation intervient pour mener des « actions centrifuge », hors des murs de la FUP.

Pendant les cours, au sein de l'université et à l'extérieur, le plan de médiation reste actif pour continuer à informer et à maintenir des relations fortes avec les partenaires.

Quand ?

Avant l'ouverture des inscriptions et tout au long de l'année.

Comment ?

Tout d'abord par la mise en place d'un pôle de médiation extérieure tournée vers le public et les structures socioculturelles partenaires. Cette médiation aurait pour objectif d'informer sur la prochaine ouverture de la structure universitaire en mettant en place des activités (à titre d'exemple, en créant des rencontres au sein des structures sociales partenaires).

Après l'ouverture de la FUP, cette médiation devra être poursuivie dans un but informatif, pour faire valoir, au niveau local, la valeur ajoutée induite par la structure culturelle et enrichir le réseau des partenaires et des financeurs potentiels.

Par ailleurs, la mise en place d'un pôle de médiation interne, tourné vers les intervenants, permettra de les aider à mettre en place des outils participatifs afin de rendre les cours le plus interactifs possibles.

Les Outils de médiation :

La médiation au sein de la FUP sera développée selon deux grands axes que nous développerons dans la partie « objectifs ». La médiation est avant tout ce qui va permettre de susciter l'envie du public d'adhérer à la FUP. Cette visée d'information sera le but de la médiation mise en place avant l'ouverture de l'université populaire, lors des mois de mai, juin et juillet.

Cette médiation extérieure consistera en la mise en place de rencontres au sein de structures sociales déjà existantes sur le territoire, que nous aurons préalablement répertoriées. Des membres de l'association fondatrice de la FUP se déplaceront au sein des centres socioculturels, des bibliothèques, des maisons de retraite, des MJC, etc. afin de présenter la FUP aux personnes susceptibles d'être intéressées. En amont de la mise en place de cette action, l'un des membres du bureau de l'association prendra rendez-vous avec un ou des responsables de ladite structure sociale afin de présenter l'université populaire et de mettre en avant les avantages qui découlent de l'inscription pour les futurs adhérents. Cette médiation envers les institutions permettra à la FUP de s'intégrer au territoire, de développer un réseau de partenaires et ainsi acquérir une plus grande reconnaissance tout autant au niveau des bénéficiaires qu'à celui des partenaires locaux.

Le moment de convivialité qui va suivre ce premier contact avec les responsables sera destiné aux futurs bénéficiaires. Il sera divisé en deux temps : l'on commencera toujours par une activité pratique et participative, mise en place par l'un de nos intervenants, puis par une petite présentation de la FUP qui poursuivra deux objectifs. Il s'agira, d'un côté, de faire connaître la structure et de l'autre d'engager un dialogue avec les personnes présentes pour essayer de mieux cerner leurs besoins et leurs envies.

Ces formes de médiation pourront également être conduites au cours de l'année dans divers endroits, cette fois dans le but de mettre en avant la valeur des cours et des activités. Cela permettra à la FUP de mieux s'ancrer sur le territoire et de faciliter l'intégration des participants au sein de la ville.

Dans un deuxième temps, la médiation sera l'outil qui permettra l'obtention d'une atmosphère propice à l'échange. En effet, l'identité de la FUP et ce qui la différencie des autres universités populaires, est la dominance des interactions entre les participants. Plusieurs moyens seront mis en place afin d'atteindre cet objectif, parmi lesquels le choix du lieu, à savoir une maison. Ce lieu à connotation familière, confortable et rassurante sera aménagé de façon à ce que les échanges puissent être fluides. Une grande table ronde « à rallonge » permettra aux participants de se voir et de ne pas se sentir en position d'apprenants face à l'enseignant mais au contraire, de se sentir appartenir au groupe. Une bibliothèque permettra de mettre à disposition divers outils (dictionnaires, livres pratiques et théoriques, etc.). Une salle de repos dans laquelle on pourra trouver du thé, du café et de petites collations sera également mise à disposition des participants.

Les objectifs de la Médiation.

La médiation externe

Celle-ci a plusieurs objectifs :

Faire connaître la structure à d'éventuels partenaires et financeurs.

Faire connaître la structure au public susceptible d'être intéressé.

Permettre à la FUP d'acquérir une légitimité face aux autres structures socioculturelles et aux institutions.

Faire valoir les connaissances enseignées auprès des professionnels et de la population locale.

La médiation interne

Celle-ci a pour but de veiller au respect de la charte de l'association, notamment au niveau de la manière d'enseigner et de l'atmosphère recherchée.

Nos Partenaires.

Les autres universités populaires du territoire :

Université Populaire du Bassin d'Arcachon et Val de l'Eyre

Campus solidaire de Bègles

Université Populaire des Hauts de Garonne

Université Populaire de Marmande

Université Populaire du cinéma de Pessac

Et le Réseau des Universités Populaires de France

Les partenaires institutionnels:

L'Etat

L'Etat apportera son soutien via le Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative grâce à la présence d'un service civique au sein de la FUP.

La Région Aquitaine

La Région Aquitaine est sollicitée à travers deux programmes qu'elle défend afin d'améliorer l'accueil, l'information, la prévention et l'insertion sociale et professionnelle des publics en grande détresse. Il s'agit de :

- Action numérique : Les « laissés pour compte » de la révolution numérique représentent encore plus de 20 % de la population et cet innumérisme représente de plus en plus un handicap dans la vie quotidienne. Handicap qu'il faut résorber au même titre que l'illettrisme.
- L'égalité des chances : La Région Aquitaine participe à la mise en œuvre du principe d'égalité des droits et des traitements entre les hommes et les femmes. Elle apporte son soutien aux structures ou collectivités favorisant la mise en œuvre effective de ces droits, notamment en direction des publics précaires les plus marginalisés et dans les zones les plus isolées du territoire aquitain.

Le conseil général

Le Conseil Général fera partie de la création de la FUP en contribuant à plusieurs actions faisant parties de son champ d'action sur le territoire : la lutte contre les exclusions, la vie artistique, les aides au fonctionnement des associations.

La communauté urbaine de Bordeaux

La Communauté Urbaine de Bordeaux est engagée dans le développement économique du territoire, la cohésion sociale, la création d'un sentiment d'appartenance des habitants et leurs accès au droit à la culture. Ce sont à ces différents critères que notre projet répond.

La ville de Floirac

La ville de Floirac est engagée dans une politique de la ville visant à réaliser des actions en faveur de ces quartiers de manière à réduire les inégalités sociales et économiques. Ainsi, un contrat a été signé entre l'Etat, la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) et la Ville de Floirac en 2007 : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S.) dans lequel les objectifs de notre projet s'insèrent. Floirac fait plus largement partie du GPV Hauts de Garonne.

Les Partenaires culturels :

ONBA, TNBA, CAPC, les différents musées de la Ville de Bordeaux, le FRAC Aquitaine, l'OARA, Arc en Rêves, l'Iddac, la MECA, l'Artothèque le Théâtre des Quatre Saisons, le Carré les Colonnes, le Cuvier, le Rocher de Palmer, la médiathèque de Floirac, la M270, l'école de musique et de danse de Floirac.

Les Partenaires sociaux :

Dans l'optique de dynamiser le développement économique et l'accès à l'emploi des bénéficiaires de la FUP, nous souhaitons créer des liens directs avec l'antenne de Pôle Emploi à Floirac. Afin de bénéficier d'un effet de mise en réseau et de relais de communication, le CCAS de Floirac et les bailleurs sociaux sont des partenaires indispensables à notre projet.

Les Partenaires éducatifs :

En constant échange et partage de connaissances et de compétences les différentes instances universitaires de Bordeaux, l'école des Beaux Arts, ainsi que l'Ecole d'architecture seront des interlocuteurs réguliers.

Les Partenaires associatifs :

La volonté de la FUP est de s'intégrer dans un réseau de partenaires associatifs et culturels. Nous souhaitons tisser des liens et échanger des savoirs avec les différentes associations présentes sur le territoire : le pôle de ressources en danses urbaines, Côté Rock, Côté Sciences, ABC de Floirac Cinéma, Cap Sciences, panOramas, ...

Les partenaires privés :

Association d'intérêt général, la FUP a tout intérêt à élargir ses partenaires privés et à tisser un réseau solide de différentes sources de financements afin de garder son autonomie et son indépendance. Ces liens peuvent revêtir des caractères financiers mais également pédagogiques.

Hauts de Garonne Développement : étude de développement économique

Atelier Industriel Aéronautique (AIA)

Colas Sud Ouest

SAS Secma Bâtiment (S.E.C.M.A.)

Laffort Oenologie

Ste Moderne de Pavage (SOMOPA)

Bayer SAS (Bayer Cropscience)

CONDUITE SURE 33

MAISON DE LA PRESSE

Notre engagement pour l'agenda 21.

L'éducation, la solidarité et la citoyenneté sont des thèmes fondateurs pour les politiques publiques menées par la Communauté urbaine de Bordeaux. A travers la création de la Floirac Université Populaire l'association a trois objectifs principaux : la valorisation, l'intégration et l'éducation des populations marginalisées sur le territoire. Ces objectifs rejoignent les axes de travail du Conseil de Développement Durable liés aux enjeux de société (discrimination, précarité et culture notamment). L'enjeu de la mise en place de cette université populaire est l'amélioration sensible de l'équité sociale et la promotion d'une égalité aux services et activités sur le territoire. La culture et l'art jouent un rôle de médiateur et de révélateur autour de ces enjeux sociaux, dans l'optique d'améliorer la qualité du quotidien des habitants de Floirac et des alentours en ouvrant le dialogue et en amenant des populations défavorisées à une meilleure appréhension et compréhension de leur environnement.

Le projet de la FUP s'encadre dans deux des cinq finalités essentielles définies par le document cadre de l'agenda 21 de la culture de la CUB : la cohésion sociale, la solidarité entre les territoires et les générations, ainsi que l'épanouissement de tous les êtres humains.

La FUP répond à deux des quatre axes définis par l'agenda 21, à savoir: La Maîtrise d'ouvrage exemplaire pour un territoire solidaire (Axe 2) et Les Synergies entre collectivités (Axe 3).

En effet, l'un des objectifs de la FUP est d'être un créateur de lien social, comme le mentionne l'article 2.1. D'autre part l'université populaire permet de diversifier et d'élargir l'offre d'enseignement sur le territoire. Elle favorisera également une meilleure intégration des populations à travers un dialogue accru et des activités valorisantes. De plus, le projet répond à trois points faibles de l'orientation, à savoir une spécialisation sociale du territoire avec une faible mixité, une difficulté à être davantage visible en tant qu'intercommunalité sur le territoire et enfin un manque de lieux d'échanges et de savoirs entre les citoyens de La CUB.

L'université populaire permettra également d'affirmer le rôle de La CUB en matière d'animation d'un territoire durable et solidaire (3.1). Grâce aux synergies créées avec nos divers partenaires implantés sur tout le territoire bordelais, la métropole va renforcer des liens de proximité avec les communes. Le projet de la FUP répond également à deux points faibles de l'organisation, à savoir le besoin du milieu associatif d'une mise en réseau plus forte des acteurs et des initiatives concernant la citoyenneté, l'environnement et la solidarité, et l'insuffisance des dispositifs de concertation pour mobiliser les citoyens les plus fragiles, ceux qui sont éloignés des associations et des centres de décisions.

Notre Plan de Communication.

Le plan de communication de notre Université Populaire s'articulera autour de plusieurs actions. En plus d'une communication visuelle et papier classique (Affiches A2/A3/Flyers/Programmes) nous allons également organiser un happening théâtral autour de ce qu'est une université populaire et des objectifs et des valeurs qui lui sont inhérentes. Ce happening se poursuivra par une balade qui nous mènera jusqu'au local de la FUP.

L'affichage aura pour but d'interroger la population et se fera sous forme d'énigme sur deux semaines au mois d'Août (cf Retro Planning).

L'inauguration de l'université populaire se fera le 15 septembre 2014. A cette occasion sera organisée une journée festive où seront conviés les habitants de Floirac, futurs membres, les partenaires et la presse.

Pour la presse :

Notre public cible étant relativement local, nous privilégierons une presse locale elle aussi.

France bleu gironde

Sud Ouest/Junkpage

TV7

France 3 régionale

Metro/20min/bordeaux direct7

Communication papier :

100 Affiches A2 diffuser sur les panneaux TBC/JC DECAUX

350 Affiches A3 lieux de proximité et lieux culturels/éducatifs

1500 Programmes

Diffuser sur les panneaux lumineux du tram

Flyers postés aux habitants de Floirac

Site internet

Retro Planning :

M-5 Avril

Contacter les futurs lieux d'affichage

M-4 MAI

Mettre à jour le fichier de presse, envoyer dossier de présentation

Faire devis imprimeur pour affichage et délais

M-3 JUIN

S'insérer dans les activités, le maillage territorial.

Temps de médiation envers les publics

Conférence de presse

M-2 JUILLET

Lancement du site internet

M-1 AOÛT

Impression des programmes

Rédaction du dossier de presse et communiqué presse

S-4

1^{ère} partie de l'affichage

S-3

Affichage réponse

Envoyer communiqué de presse et du dossier de presse

S-2

Dimanche 7 Septembre → Evènement happening

S-1

Préparation de la journée d'ouverture/festive (goûter, ateliers de pratique artistique, médiation)

Préparation des inscriptions

Diffusion des programmes